



INITIATION À LA SÉCURITÉ INCENDIE

Organiser les mesures de prévention et de protection

Le feu est à l'origine d'un nombre important de décès chaque année mais aussi de dégâts matériels conséquents. Il est donc impératif de maîtriser les exigences auxquelles doit répondre tout bâtiment, tout chef d'établissement, tout propriétaire en cas d'incendie.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 8940069

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 920 €
HT

Repas inclus

OBJECTIFS

- Connaître la mécanique de l'incendie
- Maîtriser les obligations réglementaires à mettre en oeuvre au regard du risque incendie
- Expliquer les modalités de fonctionnement des moyens de secours

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Chefs d'établissements
Propriétaires d'actifs immobiliers
Animateurs sécurité & environnement
Responsables techniques des bâtiments
Gestionnaires de maintenance

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la prévention des risques

COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier les éléments fondamentaux de la sécurité incendie d'un point de vue réglementaire, technique et organisationnel

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval

PROGRAMME

Initiation à la sécurité incendie

Connaître la mécanique de l'incendie

- Identifier les paramètres de l'incendie et les phases de développement
- Appréhender les modes de propagation de l'incendie
- Maîtriser les conséquences de l'incendie

Appliquer la réglementation

Se repérer dans la réglementation

- Distinguer la protection des personnes, de la protection des biens et de la protection de l'environnement
- Recenser les textes réglementaires : le CCH, le CU, le Code du travail, les ICPE, les règlements de sécurité, les IT...
- Identifier les principes généraux de la réglementation
- Faire la différence entre les textes réglementaires et les normes

Adapter la réglementation selon la nature du bâti

- Maîtriser les critères de classification : activités, effectifs du public reçu, caractéristiques de construction...
- Identifier les catégories de bâtiments : habitation, ERP (de la 1^{ère} à la 5^{ème} cat.), IGH, locaux de travail, PS...





Étude de cas : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories de bâtiments

Organiser les mesures de prévention et de protection sous la responsabilité du chef d'établissement

- Identifier les acteurs internes et externes
- Connaître les dispositions constructives, maîtriser les principaux moyens de secours (extincteurs, RIA, SSI, DF...)
- Définir et appliquer les consignes de sécurité
- Maîtriser les obligations du chef d'établissement (organisation, contrôle, exercice, formation...)
- Connaître les risques encourus en cas de non-conformité à la réglementation

Étude de cas : analyse des causes et identifications des éléments de prévention ou de protection défaillants à partir d'études de sinistres récents

INTERVENANTS

Jimmy CHAUVIN
Directeur technique, sécurité & env
WINSTON EXPERTISES

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

Paris
05 oct. 2022

